

# CHINE La lettre d'information

*Le droit des travailleurs à l'organisation indépendante ne connaît pas de frontières.*

**L**iu Li a déposé une pétition il y a plus de 10 ans au nom de son père, qui a subi un accident du travail en 2009. Elle a été condamnée pour « perturbation de l'ordre social » à 19 mois de camp de rééducation par le travail. Libérée le 4 juillet, on lui demande de payer la facture, y compris les mesures de « maintien de la stabilité » : 262 000 euros !

La Commission Enquête Chine s'est constituée, au lendemain de la répression du mouvement populaire de mai-juin 1989, pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques. Dès janvier 1990, le 1er Banquet de solidarité réunissait militants chinois en exil et responsables syndicaux de huit pays et en janvier 1991 un appel fut lancé lors d'une conférence à Barcelone et repris dans cinquante-trois pays : les droits ouvriers et démocratiques ne connaissent pas de frontière. En particulier le droit de constituer librement des syndicats. La Commission s'est rendue en Chine à trois reprises : enquêtes sur les prisonniers politiques et sur l'application de la loi du Travail, solidarité avec les syndicalistes de Liaoyang. Elle a participé à plusieurs rencontres internationales, notamment en Asie. Elle organise chaque année un banquet de solidarité avec le peuple chinois et édite « La Lettre d'information » deux fois par mois depuis 1994.

## Éditorial

« **La chasse aux sorcières continue**, nous écrivait un correspondant à Hong Kong au début du mois d'août. *Ils s'attaquent au plus gros syndicat de Hong Kong. A qui le tour ?* ». De fait, c'est une véritable chasse aux syndicalistes et syndicats indépendants du pouvoir qui est organisée à Hong Kong en ce début de mois d'août par le Parti communiste chinois (PCC). « Le Quotidien du peuple », organe du PCC, avait en effet appelé le 30 juillet à « éradiquer » la « tumeur toxique » que représentait à ses yeux le syndicat des enseignants de Hong Kong, le HKPTU, fort de ses 95000 membres. « *Le système éducatif de Hong Kong cache depuis longtemps la saleté, empoisonne les étudiants et met la société en danger. Le moment est venu de le nettoyer* », lisait-on également dans un article de l'agence de presse officielle Xinhua.

Quelques heures plus tard, le gouvernement de Hong Kong, le doigt sur la couture du pantalon, dénonçait le HKPTU l'accusant de « *diffuser de la propagande politique* » et lui déniait toute reconnaissance officielle, alors qu'il représente 90 % des enseignants de la cité-région ! En coulisse, les officiels avertissaient la direction du syndicat que l'« éradication » irait à son terme. Les dirigeants du syndicat prennent alors la décision de proposer la dissolution du syndicat après avoir rompu son affiliation avec la confédération syndicale HKCTU et l'Internationale de l'éducation.

**La mise au pas généralisée.** Le 13 août, « Wen Wei Po », quotidien hongkongais proche du pouvoir, a réclamé que l'Association des journalistes de Hong Kong (HKJA) soit mise au pas, la qualifiant d'« *organisation politique antigouvernementale* » qui répand de « *fausses nouvelles* ». En juillet déjà, avaient été arrêtés cinq membres du Syndicat général des orthophonistes, un de ces dizaines de syndicats constitués en 2019 et 2020 lors des grandes manifestations contre le projet de loi d'extradition et les violences policières. Motif : l'édition de livres pour enfants mettant en scène des moutons se défendant contre

les loups. Le chef de la police dit en conférence de presse : « *Ne croyez pas que ce sont de simples livres d'histoires, ces livres contiennent beaucoup de matières séditieuses* ». La mise au pas et la censure généralisées sont en route !

Il faut dire que la veille le ministre chinois en charge des affaires de Macao et Hong Kong avait appelé les autorités à « *intensifier* » la mise en œuvre de la loi sur la sécurité nationale... D'ailleurs, « le Quotidien du peuple » avait averti les dirigeants syndicaux après la dissolution du HKPTU : ne croyez pas que vous échapperez pour autant aux poursuites pénales pour « *vos crimes présumés d'hier* ».

**Un silence coupable.** Si la Commission Enquête Chine a publié un communiqué sur cette situation (voir au verso), force est de constater que, avions-nous écrit (« Lettre » du 1<sup>er</sup> juin), « *ceux qui ont d'immenses moyens ne les mettent pas au service de la défense de ces syndicats et syndicalistes en butte à la répression* » et « *on peut donc embastiller des dirigeants syndicaux qui sont membres d'instances syndicales internationales sans coup férir* », sans que les dirigeants de la Confédération syndicale internationale et d'autres engagent une quelconque campagne...

En mai dernier, un dirigeant syndical hongkongais s'interrogeait : « *Le problème est de savoir si faire ce que les syndicats ont toujours fait – comme critiquer les politiques gouvernementales, organiser des grèves dans l'industrie ou se relier à des syndicats internationaux – serait considéré comme des violations conduisant à l'interdiction d'un syndicat* ». La réponse n'a donc pas tardé, avec une grande violence pour indiquer qu'il fallait faire allégeance ou disparaître.

Que des syndicats soient libres de négocier, de défendre les revendications ouvrières constitue une situation insupportable pour le PCC et qu'il faut donc éliminer pour éviter un possible effet de contagion au reste du pays où ces droits ont été enchaînés au pouvoir.

**Une situation sous forte tension.** Pourtant, c'est dans ces conditions que s'est déroulée à Hong Kong une manifestation de

livreurs de repas de Foodpanda contre les bas salaires et leurs mauvaises conditions de travail à la mi-juillet (voir au verso), faisant suite aux grèves de leurs collègues fin juin dans plusieurs grandes villes chinoises. Voilà qui ne peut qu'inquiéter les apparatchiks au pouvoir, car « *la reprise économique vacille dans un contexte de sombres perspectives au second semestre* » (« SCMP », 16 août).

Li Keqiang, Premier ministre, s'est alarmé à plusieurs reprises de la situation : « *La reprise économique intérieure est toujours instable et déséquilibrée* » et « *il y a relativement de nombreux facteurs qui créent de l'incertitude et de l'instabilité* ». La crise économique et financière planétaire, la crise sanitaire qui se perpétue dans nombre de pays, l'épidémie de Covid qui a redémarré en Chine même (bloquant l'activité du plus grand port du pays), tout cela pèse sur l'activité et donc l'emploi. Mais surtout il faut répondre aux angoisses du citoyen, par exemple quand une partie de la jeunesse s'en prend sur les réseaux sociaux au « 996 », ce travail de 9h à 21h imposé 6 jours sur 7 aux jeunes ingénieurs, cadres et simples employés des géants des technologies. « *Pourquoi les nouveaux diplômés chinois disent-ils maintenant non aux emplois "996" bien rémunérés ?* », s'interrogeait « Financial Times » (5 août).

**Trop de risques.** Alors, l'apparatchik affolé laisse entendre que ce système « 996 » n'est pas légal et doit être repoussé. Alors, JD.com, un de ces géants de l'internet, affirme dès le 14 juillet que d'ici à 2023 il versera 16 mois de salaire par an tandis que Ele.me, l'exploiteur des livreurs de repas, annonce 40 millions d'euros pour l'amélioration du bien-être des livreurs ! Quant au syndicat officiel ACFTU, il propose de constituer des syndicats chez ces géants...

Et que dire de cette déclaration de Xi Jinping, le dirigeant suprême, le 17 août, selon laquelle le pays doit travailler à l'objectif clé de « *prospérité commune* », où la richesse est partagée équitablement entre tous les citoyens ? Nous reviendrons dans les prochaines éditions de la « Lettre » sur cette situation grosse de trop de risques pour qu'elle reste sans changement.

# Hong Kong : la mise à mort du syndicat des enseignants et l'offensive contre le syndicalisme indépendant

## Communiqué de la Commission Enquête Chine

**L**E 30 JUILLET, *Le Quotidien du peuple*, organe du Parti communiste chinois (PCC), qualifiait le syndicat des enseignants de Hong Kong (HKPTU) de « tumeur maligne » qu'il faut « éliminer ». Dès le lendemain, le Bureau de l'Éducation du gouvernement de Hong Kong déclare qu'il ne reconnaît plus le HKPTU comme syndicat, un syndicat qui est né en 1983 sous le régime colonial britannique, l'accusant de diffuser de la propagande politique. Ce syndicat de 95000 membres, affilié à la HKCTU, la confédération syndicale indépendante de cette Région administrative spéciale de la République populaire de Chine, organise 90% des enseignants de la ville.

Le gouvernement de Hong Kong, aux ordres du régime de Pékin, avait en début d'année fait arrêter et jeter en prison Carol Ng, la présidente de la confédération HKCTU, puis le secrétaire général Lee Cheukyan pour leur participation aux manifestations monstres contre le projet de loi d'extradition et les violences policières en 2019 et 2020. Après l'adoption de la loi liberticide dite de sécurité natio-

nale à l'été 2020, la chasse aux sorcières est désormais ouverte, et après les syndicalistes, ce sont les syndicats qui ne font pas allégeance qui sont la cible du pouvoir.

Ainsi, le syndicat des enseignants, soumis à « une énorme pression » selon les propos de son président, s'est vu contraindre de rompre ses liens avec l'Internationale de l'éducation et avec la confédération HKCTU dans l'espoir de ne plus encourir les foudres du pouvoir. Mais cela n'a pas suffi : le 9 août, la direction du HKPTU s'est résolue à prononcer la dissolution du syndicat. « Nous vous prions sincèrement de comprendre et d'accepter cette décision difficile, dans une situation que nous n'avons pas souhaitée et où nous n'avons aucun choix », a écrit le président dans une lettre aux syndiqués.

Et ce n'est pas fini ! Le 11 août, *Le Quotidien du peuple* a réitéré ses menaces contre ce syndicat en déclarant que cette dissolution « n'effacera pas ses crimes présumés du passé ». Puis le 13 août, Wen Wei Po, un quotidien proche du pouvoir, s'en prend violemment au syndicat de journalistes HKJA : « *Le HKJA protège la violence et per-*

*met les rumeurs, cet abandon de l'éthique devrait être contrôlé* ».

Le pouvoir tente d'étouffer les libertés d'expression, d'organisation et de manifestation qui subsistent à Hong Kong pour soumettre les travailleurs, qu'ils soient de Hong Kong ou du continent.

Il est urgent que le mouvement ouvrier et, en premier lieu, les dirigeants du mouvement syndical à l'échelle internationale comme nationale disent enfin haut et fort leur condamnation de ces actes contre le syndicalisme et les syndicalistes à Hong Kong et organisent une campagne à la hauteur de l'enjeu. Fidèle au combat qu'elle mène depuis 1989 pour la défense des droits ouvriers en Chine, la Commission Enquête Chine continuera pour sa part son travail d'information et de mobilisation.

**Bas les pattes devant la HKCTU et les syndicats de Hong Kong !**

**Libération de Carol Ng, Lee Cheukyan et de tous les syndicalistes emprisonnés !**

Samedi 14 août 2021

## Hong Kong : manifestation des livreurs de repas contre les bas salaires et les mauvaises conditions de travail

**A**PRÈS LES GRÈVES ET MANIFESTATIONS des livreurs de repas en Chine continentale en juin, ce sont les livreurs de Hong Kong qui ont organisé une manifestation devant le siège de Foodpanda le 15 juillet, a rapporté « China Labour Bulletin » (22 juillet). Foodpanda est l'une des trois sociétés de livraison de repas à Hong Kong, avec Deliveroo et UberEats. Pancartes et slogans étaient clairs : « Foodpanda est sans vergogne », « Donnez-nous notre argent durement gagné », alors que sept délégués des travailleurs du syndicat affilié à la HKCTU étaient allés négocier avec la direction de Foodpanda.

Les livreurs sont passés à l'action après le refus par la direction d'une « rémunération équitable » et d'une « amélioration des conditions de travail ». En effet, pendant la pandémie, la direction n'a cessé d'abaisser les tarifs des courses, les plaçant finalement en dessous du salaire minimum légal ! Revendications : augmentation du taux de base des courses, fin des ruptures de contrat abusives, amélioration de la couverture accidents du

travail, etc. Quatre heures de négociation avec une direction... qui refuse tout ! « *Foodpanda affirme que ses pratiques sont communes à l'ensemble du secteur. Cela ne fait que confirmer la violation généralisée des droits des travailleurs dans le secteur de la livraison, où les conditions de rémunération sont modifiées de manière arbitraire* », conclut « China Labour Bulletin ».

**A ce propos...** « *Les autorités chinoises ont publié une directive visant à protéger les droits et intérêts des livreurs de repas en termes de salaire minimum, de délais de livraison et d'assurance sociale* », explique l'agence officielle Xinhua (26 juillet). « *Les employeurs doivent veiller à ce que ces travailleurs ne gagnent pas moins que le salaire minimum local. L'«algorithme le plus strict» ne devrait pas être utilisé comme exigence d'évaluation et les exigences de délai de livraison devraient être assouplies de manière appropriée. Les plateformes devraient participer aux programmes d'assurance sociale pour le personnel de livraison qu'elles emploient (...).* »

## Depuis la dernière « Lettre »...

**Accidents mortels du travail.** Quatorze ouvriers du bâtiment sont morts dans l'inondation d'un tunnel à Zhuhai lorsque l'eau a surgi d'un réservoir sous lequel le tunnel était en construction. Le tunnel fait partie du projet d'infrastructure reliant Hong Kong, Macao et Zhuhai (15 juillet). Cinq ouvriers ont été piégés ce même jour dans la mine de charbon Haojialiang de Yulin, dans le Shaanxi, après un effondrement. Cette mine d'État avait déjà été condamnée à des amendes pour violations des règles de sécurité, mais ses dirigeants avaient versé des pots-de-vin aux fonctionnaires locaux...

**La syndicaliste Winnie Yu libérée sous caution.** Présidente du syndicat des personnels hospitaliers de Hong Kong HAEA, Winnie Yu avait été arrêtée en même temps que Carol Ng, la présidente de la confédération syndicale indépendante HKCTU, pour avoir participé à des primaires électorales. En prison depuis cinq mois, Yu a dû payer une caution en espèces de 100 000 HK\$ (11 000 euros). Interdite de quitter Hong Kong, elle doit se présenter au commissariat quatre fois par semaine. (28 juillet)

**Arrestations.** Cinq membres du Syndicat général des orthophonistes de Hong Kong, soupçonnés d'avoir « comploté pour publier, distribuer, afficher ou reproduire des publications séditieuses », ont été arrêtés et des actifs du syndicat ont été gelés

(22 juillet). La police a arrêté un ancien rédacteur en chef du quotidien hongkongais « Apple Daily », soupçonné de « *conspiration avec des pays étrangers ou des forces étrangères en vue de mettre en danger la sécurité nationale* » (21 juillet).

**Procès.** Leon Tong Ying-kit, un serveur qui en juillet 2020 avait foncé à scooter sur des policiers avec un drapeau où était inscrit « Libérez Hong Kong, la révolution de notre temps » a éclopé de 9 ans de prison pour « terrorisme » et « incitation à la sécession » (30 juillet). Tam Tak-chi, vice-président du parti « People Power », est poursuivi pour sédition (29 juillet) pour des slogans prononcés ou écrits en 2020 : « *Policiers corrompus, que votre famille aille en enfer* », « *Démantelez la police de Hong Kong sans attendre* », « *À bas le Parti communiste chinois* ». En vertu d'une loi de 1938 datant de la colonisation britannique, la sédition peut en effet s'appliquer à toute parole de « haine, outrage ou désaffection » à l'égard du gouvernement ! La Fédération internationale des journalistes (FIJ) condamne le verdict de trois ans et demi de prison infligé par un tribunal de Hefei à Zhou Wilin, un journaliste dénonçant les violations des droits d l'homme (29 juillet).

Le Front des droits civils, une coalition d'organisations diverses à l'origine des appels à manifester en 2019 et 2020, a annoncé sa décision de se dissoudre (15 août).